

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE DE SHERBROOKE-CSN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (60e réunion)

Tenue le mardi 23 mars 1999

Ordre du jour :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.
2. Acceptation des nouveaux et nouvelles membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal du 24 février 1999.
5. Boycotts.
6. **Négociation :**
 - 6.1 Table centrale :
 - 6.1.1 Dépôt patronal sur les salaires - **DÉCISION.**
 - 6.1.2 Demande syndicale sur la retraite - **DÉCISION.**
 - 6.2 Table sectorielle :
 - 6.2.1 Rapport des rencontres de négociation.
 - 6.3 Plan d'action.
7. Divers.
8. Levée de l'assemblée.

Présences : 71 membres.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

Résolution 60.1

Il est proposé de nommer Yves Lafond à la présidence de l'assemblée.

Prop. : Denis Lamoureux

App. : Benoît Giroux

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2. ACCEPTATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX MEMBRES

Aucun-e.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 60.2

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Prop. : Alain Chevrette

App. : Denis Lamoureux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Amendement :

Résolution 60.3

Il est proposé d'amender l'ordre du jour :

- entre les points 4 et 5, ajouter un nouveau point : «Boycotts».

Prop. : Omer Giasson

App. : Jean-Bernard Gagné

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 FÉVRIER 1999 :

Résolution 60.4

Il est proposé d'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale (59e réunion) tenue le 24 février 1999 tel que rédigé.

Prop. : Élise Tétreault

App. : Marie-Germaine Guiomar

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. BOYCOTTS

Proposition :

Il est proposé que le SPECS mette fin au boycott concernant les activités liées à la révision des programmes.

Prop. : Omer Giasson

Après discussion sur l'opportunité de faire le débat immédiatement ou au point 5.3 prévu à l'ordre du jour initial, le proposeur accepte de reporter sa proposition au point «Plan d'action» prévu à l'ordre du jour.

6. NÉGOCIATIONS

6.1 Table centrale :

6.1.1 Dépôt patronal sur les salaires - décision :

Résolution 60.5

Il est proposé que l'Assemblée générale rejette l'offre patronale sur les salaires présentée à la table centrale CSN-CEQ-FTQ, le 9 mars 1999.

Prop. : Marc Dubreuil

App. : Benoît Giroux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.1.2 Demande syndicale sur la retraite - décision :

Jean Lacharité et Claude Tétreault présentent les propositions recommandées aux assemblées générales par la CSN. Annik Charbonneau présente la position du comité local de la retraite, à l'effet que l'on devrait exiger la pleine indexation, rétroactive à 1982.

Résolution 60.6

Il est proposé que l'Assemblée générale se transforme en comité plénier.

Prop. : Diane Lemay

App. : Pierre Lefaivre

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. NÉGOCIATIONS (suite)

Délibérante :

Proposition principale :

Il est proposé que que l'Assemblée générale adopte les 6 propositions du document CSN «Bonifications au régime de retraite adoptées au CCSPP-CSN - mars 1999».

Prop. : Denis Lamoureux

App. : Jean-Bernard Gagné

Amendement à la proposition 1 du document «Bonifications...» :

Résolution 60.7

Il est proposé que l'on ajoute à la proposition 1 «qu'il y ait pleine indexation des rentes à partir du renouvellement du Régime».

Prop. : Marc Dubreuil

App. : Chenel Lauzier

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

On vote sur la proposition principale telle qu'amendée.

Résolution 60.8

Il est proposé d'adopter la principale telle qu'amendée.

Prop. : Denis Lamoureux

App. : Jean-Bernard Gagné.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Résolution 60.9

Il est proposé que toutes les mesures de bonifications du RREGOP s'appliquent aussi au RRE.

Prop. : Jean-Bernard Gagné

App. : Diane Lemay

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Table sectorielle :

6.2.1 *Rapport des rencontres de négociation :*

Denis Lamoureux présente l'état de la situation.

6. NÉGOCIATIONS (suite)

6.3 Plan d'action :

Jean Lacharité présente le retour de la consultation sur le plan d'action. 56 des 57 syndicats ont adopté intégralement le plan d'action harmonisé FEC-FAC-FNEEQ.

Proposition :

Il est proposé que l'Assemblée générale réexamine la résolution 59.6 adoptée par l'Assemblée générale du 24 février 1999 relative au plan d'action harmonisé FEC-FAC-FNEEQ.

Prop. : Omer Giasson

App. : Hélène Denis

REJETÉE À LA MAJORITÉ

7. DIVERS

Aucun point

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Diane Lemay et adoptée.

Denis Lamoureux, président

Jean Lacharité, secrétaire